

31 janvier 2017

## Travaux à Saint-Aubin-sur-Gaillon : giratoire et parking sortent de terre

**Soucieux de la sécurité des usagers de la route, le Département de l'Eure a démarré, fin 2016, la construction d'un nouveau giratoire au croisement de l'autoroute A13 et de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon. Il en profite également pour aménager une nouvelle aire de co-voiturage. Les travaux seront terminés dans quelques semaines.**

D'ici quelques semaines, les véhicules qui sortent de l'autoroute A13 au niveau de Saint-Aubin-sur-Gaillon (échangeur 17 en provenance de Rouen) ne pourront plus tourner à gauche et, de ce fait, prendre le risque, inutile, de couper la voie départementale. Ils devront obligatoirement aller sur la droite et faire demi-tour via le nouveau giratoire en construction.

### Supprimer la traversée de la voie départementale

En effet, les entrées et sorties de véhicules entre l'autoroute A13 (Rouen-Paris) et la route départementale (RD 316), à hauteur de Saint-Aubin-sur-Gaillon, engendrent un trafic important. Pour réduire les accidents liés, en particulier, à la traversée de la voie, un giratoire est aménagé au carrefour des RD 316 et RD 75. Démarré fin 2016, les travaux devraient se terminer fin mars. A l'issue, en accord avec la SAPN, les mouvements de tourne à gauche en entrée et sortie de l'autoroute A13 seront fermés et reportés sur le nouveau giratoire et sur celui existant (giratoire des Champs Chouettes).

Le coût global de cette opération, comprenant le giratoire et l'aire de covoiturage, s'élève à 550 000 € TTC, financée en totalité par le Département de l'Eure. Pour réaliser cet aménagement, il aura été nécessaire de terrasser 640 m<sup>3</sup> de déblais de toutes natures, d'apporter 560 m<sup>3</sup> de remblais, 2 300 m<sup>2</sup> de grave bitume en couche de base et de réaliser 5 200 m<sup>2</sup> d'enrobé en couche de roulement.

### **Covoiturage : 12 places supplémentaires**

Le bienfait environnemental et la multiplication des zones de stationnement spontanée le long des routes ont conduit le Département de l'Eure à définir un programme pluriannuel d'aménagement d'aires de covoiturage.

Ainsi, un parking de covoiturage, complémentaire à celui déjà en place au niveau de la ZAC des Champs Chouettes de Saint-Aubin-sur-Gaillon (31 places), est donc en cours de construction au niveau du nouveau giratoire. Il offrira 12 places de stationnement dont une pour les personnes à mobilité réduite.

Très utilisé pour les trajets domicile-travail, le covoiturage réduit les coûts de déplacements par le partage des frais. Il participe à la réduction du trafic routier (embouteillages, problème de stationnement en ville) et des émissions de gaz à effet de serre. De plus, le covoiturage est source de convivialité et d'échange entre des gens de tous âges et de tout horizon.

### Contact presse

#### Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr